

# Tableau des tarifs (selon QF)



# ALSH Antonnaire 3-12 ans

# ÉTÉ 2024



## TARIFS 2024

QF = (1/12 revenu de votre dernier avis + prestations familiales) /nb part	T1 QF < de 0 à 749	T2 QF de 750 à 1099	T3 QF de 1100 et 1349	T4 QF < de 1350 à 1549	T5 QF de 1550 à 1999	T6 QF +de 2000
<b>*** TARIFS SIVOM de l'Antonnaire : uniquement pour les habitants d'Aigné, LA Milesse, Saint Saturnin</b>						
* Péricentre du matin ou soir à la demi-heure (1)	0,40 €	0,45 €	0,50 €	0,55 €	0,60 €	0,65 €
** Journée 9h-17h repas non inclus	7,31 €	9,37 €	11,43 €	13,60 €	15,66 €	17,72 €
repas à ajouter au prix de la journée	3,95 €	4,15 €	4,35 €	4,55 €	4,75 €	4,95 €
forfait 3 jours (-5%)	20,84 €	26,72 €	32,58 €	38,75 €	44,62 €	50,49 €
**** forfait 3 jours AVEC REPAS (-5%)	32,69 €	39,17 €	45,63 €	52,40 €	58,87 €	65,34 €
forfait 4 jours (-8%)	26,91 €	34,50 €	42,07 €	50,03 €	57,61 €	65,19 €
**** forfait 4 jours AVEC REPAS (-8%)	42,71 €	51,10 €	59,47 €	68,23 €	76,61 €	84,99 €
forfait 5 jours (-13%)	31,81 €	40,78 €	49,73 €	59,14 €	68,10 €	77,06 €
**** forfait 5 jours AVEC REPAS (-13%)	51,56 €	61,53 €	71,48 €	81,89 €	91,85 €	101,81 €
Petit déjeuner de 7h30 à 8h	Sur réservation à l'inscription, sans supplément					
<b>TARIFS HORS SIVOM</b>						
* Péricentre du matin ou soir à la demi-heure (1)	0,60 €	0,65 €	0,70 €	0,75 €	0,80 €	0,85 €
** Journée 9h-17h repas non inclus	19,16 €	21,22 €	23,28 €	25,44 €	27,50 €	29,56 €
repas à ajouter au prix de la journée	3,95 €	4,15 €	4,35 €	4,55 €	4,75 €	4,95 €
forfait 3 jours (-5%)	54,60 €	60,47 €	66,34 €	72,51 €	78,38 €	84,25 €
**** forfait 3 jours AVEC REPAS (-5%)	66,45 €	72,92 €	79,39 €	86,16 €	92,63 €	99,10 €
forfait 4 jours (-8%)	70,50 €	78,08 €	85,66 €	93,62 €	101,20 €	108,78 €
**** forfait 4 jours AVEC REPAS (-8%)	86,30 €	94,68 €	103,06 €	111,82 €	120,20 €	128,58 €
forfait 5 jours (-13%)	83,34 €	92,30 €	101,26 €	110,67 €	119,63 €	128,59 €
**** forfait 5 jours AVEC REPAS (-13%)	103,09 €	113,05 €	123,01 €	133,42 €	143,38 €	153,34 €
Petit déjeuner de 7h30 à 8h	Sur réservation à l'inscription, sans supplément					

\* Horaires péricentre : Matin 7h30 à 9h00, Soir 17h à 18h30 - Indépendant du prix de la journée

\*\* Repas fourni par la famille, uniquement pour les enfants avec un PAI mis en place par un médecin.

\*\*\* Tarifs SIVOM : uniquement les habitants d'Aigné, La Milesse, Saint Saturnin, attention les personnes travaillant sur le sivom ne bénéficie plus du tarif sivom dorénavant (décision pris en CA de l'association)

\*\*\*\* le tarif du repas n'est pas soumis à la réduction du forfait

(1) toute 1/2h entamée est dûe

Si vous n'avez pas encore réglé l'adhésion de l'année scolaire en cours 2023-2024, elle vous sera facturée à l'inscription été :  
- L'adhésion à l'association Eira  
(6€ individuelle / 15€ familiale).

(adhésion valable du 1er sept 2023 au 30 août 2024)



Avec la participation financière de :



ASSOCIATION EIRA  
CENTRE SOCIAL DE L'ANTONNIERE

Centre F.RABELAIS  
Rue des Jonquilles  
72650 LA MILESSÉ  
02 43 25 59 56

accueil.centresocial.eira@gmail.com  
www.centresocial-eira.fr  
Facebook : Accueil de loisirs de l'Antonnaire - EIRA  
Instagram : alshantonnaire



# Juillet - Août 2024

## Inscriptions & modalités

### Informations diverses

#### Locaux

Les enfants seront accueillis :

Du 8 juillet au 2 août à **Saint Saturnin uniquement**

Au centre culturel Val de Vray

(rue de l'église) : **3/5 ans**

A la garderie périscolaire des écoles

(rue des écoles) : **6/12 ans**

Du 5 août au 14 août à **La Milesse uniquement**

Au centre François Rabelais

(rue des jonquilles) : **3/12 ans**

Du 19 au 30 août à **La Milesse uniquement**

A l'école maternelle S.Delaunay

(rue des écoles) : **3/5 ans**

Au centre François Rabelais

(rue des jonquilles) : **6/12 ans**

*L'organisation peut changer en fonction des demandes et des places disponibles.*

#### Activités

L'équipe d'animation élabore un programme d'activités en lien avec les thèmes retenus, pour les enfants.

Tout au long des vacances, des jeux d'extérieurs, activités manuelles, sportives et culturelles seront proposés, tout en respectant les besoins et capacités des enfants.

Des sorties et activités exceptionnelles sont également prévues.

#### Arrivée et départ des enfants

Détails des horaires :

**Le matin : arrivée à partir de 7h30 et jusqu'à 9h30 maximum**

**Le soir : départ à partir de 16h30 et jusqu'à 18h30 maximum**  
(attention péricentre matin et soir facturé en supplément. CF tableau tarifs)

**Fermeture : les 15 et 16 août.**

#### Tarifs (selon QF)

Tableau des tarifs à consulter en dernière page.

**NOTE : Inscription pour 3 jours minimum par semaine pour tous, pas de demi-journée possible, sauf pour la semaine suivante :**

- Pour **la semaine du 12 au 14 août** : si votre enfant est inscrit à la sortie, nous vous demandons de l'inscrire un jour supplémentaire sur la semaine en plus de cette présence.

#### Informations paiements

- Pour les virements, demandez le RIB\* et lors du virement, notifiez dans l'intitulé, le nom et prénom de votre enfant + la période d'inscription.
- Pour les CESU dématérialisés, demandez\* les codes de la structure et notifiez le nom et prénom de votre enfant lors du règlement sur le site.
- Paiement espèce et chèque à l'ordre de EIRA à l'accueil du centre social

\*Contactez l'accueil du centre social, à la Milesse.

du 3 au 22 juin

*Nous ne prendrons pas d'inscriptions après cette date ou qu'exceptionnellement et dans la limite des places disponibles (en respectant la législation et la sécurité).*

#### Etape 1 : pour inscrire vos enfants

Comment :

Récupérer au centre social ou télécharger sur le site internet (centresocial-eira.fr/enfance/), les différents documents :

- la fiche d'inscription jointe au programme (une par enfant)
- préparer/compléter tous les documents cités dans la partie "documents obligatoires à fournir" en bas de cette page
- préparer un mode de règlement (par virement, chèques, espèces, e-cesu ou chèques vacances, tickets Msa...).

#### Etape 2 : finaliser l'inscription

Comment et où ?

Une fois le dossier complété, le déposer directement à l'accueil du centre social de l'Antonnière, aux heures d'ouverture. Une vérification complète du dossier sera effectuée.

Quand ?

lundi de 9h à 12h30,  
mardi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h,  
mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30,  
jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, et  
vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 16h30.

**Permanences supplémentaires :**  
**Samedi 8 juin de 9h à 13h**  
**Samedi 22 juin de 9h à 13h**

**ATTENTION aucune inscription par mail, téléphone ou boîte aux lettres ne sera traitée et acceptée.**

#### Etape 3 : documents manquants

Si lors de l'étape 2, vous n'avez pas pu finaliser le dossier, vous devrez déposer le reste des documents manquants pour que l'inscription soit validée.

Comment et où ?

Au centre social, aux horaires habituels ou dans la boîte aux lettres, sous enveloppe.

Délais dépôt :

- jusqu'au 28 juin maximum pour une inscription en juillet
- jusqu'au 19 juillet maximum pour une inscription en août.

#### Les documents obligatoires à fournir

Dossier 2024-2025\* à fournir, **nous vous remercions de bien vouloir déposer\*\*, l'ensemble de ces documents au centre social :**

- Pour calculer votre quotient familial : soit une attestation de QF Caf ou MSA à jour de moins de 3 mois, ou obligatoirement votre dernier avis d'imposition et un justificatif des prestations familiales perçues le mois précédant l'inscription.
- Une attestation d'assurance scolaire et extrascolaire nominative, valable pour la période d'inscription
- photocopie des vaccins à jour
- Le règlement intérieur de l'accueil de loisirs signé
- Une fiche famille et une fiche sanitaire 2024-2025 (1 par enfant) à télécharger (centresocial-eira.fr/enfance) ou à disposition à l'accueil du centre social. (Si vous avez inscrit votre enfant à un mini-camp en juillet et/ou août, le dossier est le même pour l'alsh)

**L'inscription ne sera définitive qu'à réception du paiement et du dossier complet.**

\*Le dossier administratif de votre enfant est valable de juillet 2024 à juin 2025.

\*\*les photos des fiches famille/sanitaire et autres documents demandés ne sont pas acceptées. Merci de les scanner de façon lisible ou de remplir directement sur votre ordinateur et/ou d'imprimer les fichiers originaux de vos documents.